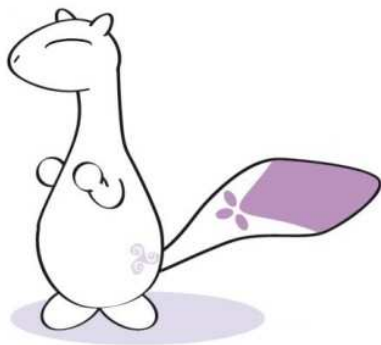


REGLEMENT DES COMPETITIONS



COMITE BRETAGNE TAROT



<http://www.comite-bretagne-de-tarot.fr>

2017

2018

Règlement des Compétitions

Version 00

15/09/2017



COMITE BRETAGNE DE TAROT REGLEMENT DES COMPETITIONS SAISON 2017 / 2018

SOMMAIRE

CHAPITRE 1	REGLES COMMUNES A TOUTES LES EPREUVES.	5
ARTICLE 1	JOUEURS ADMIS DANS LES COMPETITIONS.	
ARTICLE 2	INSCRIPTION DES JOUEURS.	
ARTICLE 3	CONFIRMATION DES PARTICIPANTS POUR LA FINALE.	
ARTICLE 4	REGLES REGISSANT LES SPECTATEURS.	
ARTICLE 5	REGLEMENT CONCERNANT LA BUVETTE.	
ARTICLE 6	DOCUMENTS REGISSANT LES COMPETITIONS.	
ARTICLE 7	RAPPEL DE MODIFICATIONS DIVERSES	
CHAPITRE 2	REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT PROMOTION.	9
ARTICLE 1	JOUEURS ADMIS.	
ARTICLE 2	RETARD.	
ARTICLE 3	DEROULEMENT DE LA COMPETITION.	
CHAPITRE 3	REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT 2^{ème} SERIE.	10
ARTICLE 1	JOUEURS ADMIS.	
ARTICLE 2	RETARD.	
ARTICLE 3	DEROULEMENT DE LA FINALE.	
CHAPITRE 4	REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT 1^{ère} SERIE.	11
ARTICLE 1	JOUEURS ADMIS.	
ARTICLE 2	RETARD.	
ARTICLE 3	INSCRIPTION.	
ARTICLE 4	DEROULEMENT DE LA FINALE.	
ARTICLE 5	REGLEMENT DU CHAMPIONNAT 1 ^{ère} SERIE.	
CHAPITRE 5	REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT OPEN.	12
ARTICLE 1	JOUEURS ADMIS.	
ARTICLE 2	RETARD.	
ARTICLE 3	REGLEMENTS DES ½ FINALES.	
ARTICLE 4	DEROULEMENT DE LA FINALE.	
CHAPITRE 6	REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT DUPLICATE SENIOR.	14
ARTICLE 1	JOUEURS ADMIS.	
ARTICLE 2	RETARD.	
ARTICLE 3	LES QUALIFIES.	
ARTICLE 4	DEROULEMENT DE LA COMPETITION.	
CHAPITRE 7	REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT TRIPLETTE D1.	15
ARTICLE 1	JOUEURS ADMIS.	
ARTICLE 2	RETARD.	
ARTICLE 3	LES QUALIFIES.	
ARTICLE 4	DEROULEMENT DE LA FINALE.	
ARTICLE 5	PRECISIONS SUR LES POINTS TRIPLETTE.	



COMITE BRETAGNE DE TAROT

REGLEMENT DES COMPETITIONS

SAISON 2017 / 2018

CHAPITRE 8	REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT TRIPLETTE D2.	16
ARTICLE 1	JOUEURS ADMIS.	
ARTICLE 2	RETARD.	
ARTICLE 3	LES QUALIFIES.	
ARTICLE 4	DEROULEMENT DE LA FINALE.	
ARTICLE 5	PRECISIONS SUR LES POINTS TRIPLETTE.	
CHAPITRE 9	REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT TRIPLETTE D3.	17
ARTICLE 1	JOUEURS ADMIS.	
ARTICLE 2	RETARD.	
ARTICLE 3	LES QUALIFIES.	
ARTICLE 4	DEROULEMENT DE LA FINALE.	
ARTICLE 5	PRECISIONS SUR LES POINTS TRIPLETTE.	
CHAPITRE 10	REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT QUADRETTE D1.	18
ARTICLE 1	JOUEURS ADMIS.	
ARTICLE 2	RETARD.	
ARTICLE 3	LES QUALIFIES.	
ARTICLE 4	DEROULEMENT DE LA FINALE.	
ARTICLE 5	PRECISIONS SUR LES POINTS QUADRETTE.	
CHAPITRE 11	REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT QUADRETTE D2.	19
ARTICLE 1	JOUEURS ADMIS.	
ARTICLE 2	RETARD.	
ARTICLE 3	LES QUALIFIES.	
ARTICLE 4	DEROULEMENT DE LA FINALE.	
ARTICLE 5	PRECISIONS SUR LES POINTS QUADRETTE.	
CHAPITRE 12	REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT QUADRETTE D3.	20
ARTICLE 1	JOUEURS ADMIS.	
ARTICLE 2	RETARD.	
ARTICLE 3	LES QUALIFIES.	
ARTICLE 4	DEROULEMENT DE LA FINALE.	
ARTICLE 5	PRECISIONS SUR LES POINTS QUADRETTE.	
CHAPITRE 13	REGLES APPLICABLES A LA COUPE DE FRANCE PAR EQUIPES.	21
ARTICLE 1	JOUEURS ADMIS.	
ARTICLE 2	RETARD.	
ARTICLE 3	LES QUALIFIES.	
ARTICLE 4	DEROULEMENT DE LA COMPETITION.	
ARTICLE 5	PRECISIONS SUR LES POINTS BONUS.	
CHAPITRE 14	REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT DE DONNE LIBRE.	23
ARTICLE 1	JOUEURS ADMIS.	
ARTICLE 2	RETARD.	
ARTICLE 3	DEROULEMENT DE LA COMPETITION.	
ARTICLE 4	FINALE.	



COMITE BRETAGNE DE TAROT

REGLEMENT DES COMPETITIONS

SAISON 2017 / 2018

CHAPITRE 15	REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT LIBRE *4 CLUB.	25
ARTICLE 1	JOUEURS ADMIS.	
ARTICLE 2	TABLEAU DES FORMATIONS POSSIBLES	
ARTICLE 3	RETARD.	
ARTICLE 4	LES QUALIFIES.	
ARTICLE 5	DEROULEMENT DE LA COMPETITION.	
CHAPITRE 16	REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT LIBRE SENIOR.	26
ARTICLE 1	JOUEURS ADMIS.	
ARTICLE 2	RETARD.	
ARTICLE 3	LES QUALIFIES.	
ARTICLE 4	DEROULEMENT DE LA COMPETITION.	
ARTICLE 5	FINALE.	
CHAPITRE 17	REGLES APPLICABLES AU CHAMPIONNAT LIBRE *2.	28
ARTICLE 1	JOUEURS ADMIS.	
ARTICLE 2	RETARD.	
ARTICLE 3	LES QUALIFIES.	
ARTICLE 4	DEROULEMENT DE LA COMPETITION.	
ARTICLE 5	FINALE.	
CHAPITRE 18	POINTS IMPORTANTS OU MODALITES DE MODIFICATION DU REGLEMENT.	29
ARTICLE 1	NOMBRE DE JOUEURS QUALIFIES.	
ARTICLE 2	PARTICIPANTS A LA FINALE.	
ANNEXES.		
ANNEXE A	LES POINTS TRIPLETTES ET QUADRETTES + DIVISIONS.	30
ANNEXE B	LES POINTS BONUS EQUIPES.	31
ANNEXE C	CLASSEMENTS SPECIAUX	32
ANNEXE D	GRILLE DES PP POUR LES CHAMPIONNATS.	33
ANNEXE E	PRESCRIPTIONS APPLICABLES AU CLUB RECEVANT.	36
ANNEXE F	CODIFICATION DES TOURNOIS (N° PCN).	37
ANNEXE G	LIEUX ET DATES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE.	38
ANNEXE H	TARIFS (Affiliation, Licence, PCN, Défraiement, Prix).	39
ANNEXE I	REGLEMENT 1ère SERIE → Président de Zone	40
ANNEXE J	REGLEMENT CF ZONE → Président de Zone	41

Répartition de joueurs Bretons au niveau National.

Série	273	1 ^{ère} Série				2 ^{ème} Série				3 ^{ème} Série				4 ^{ème} Série			
	N	P	C	K	T	P	C	K	T	P	C	K	T	P	C	K	T
Nombre	0	0	4	5	6	7	12	12	14	9	15	22	33	26	29	44	35

Pour être 1^{ère} série : il faut Ptx > 75325
Pour être 2^{ème} série : il faut Ptx >= 26409
Pour être 3^{ème} série : il faut Ptx >= 4119

Saison précédente
 71398.
 26019.
 4045.



COMITE BRETAGNE DE TAROT REGLEMENT DES COMPETITIONS SAISON 2017 / 2018

CHAPITRE 1 - REGLES COMMUNES A TOUTES LES EPREUVES

ARTICLE 1 JOUEURS ADMIS DANS LES COMPETITIONS.

Pour toutes les épreuves à l'exception des sélectifs pour la finale du championnat de « donne libre » et du championnat « senior », et quel que soit le stade de la compétition, les joueurs admis à participer à la phase de la compétition doivent être affiliés au comité Bretagne et à jour de leur cotisation annuelle (la présentation de la licence sera requise lors de l'inscription ou l'assurance que l'affiliation a été réglée par le joueur).

ARTICLE 2 INSCRIPTION DES JOUEURS.

La pré-inscription est obligatoire afin de préparer les championnats en duplicate. La date limite d'inscription est fixée à une semaine avant la compétition concernée (sauf information contraire). Les inscriptions sont à adresser au président de la CCR (par mail). Les joueurs doivent être assis à leur place pour **13 h 00** en duplicate (pénalités pour retard appliqué selon barème de la FFT), et pour la séance suivante, l'heure est fixée par l'arbitre (pénalités pour retard appliqué selon barème de la FFT). Concernant **le libre, libre duo et le libre senior** clôture des inscriptions à **13h45** pour l'après midi et **20h30** pour le soir. Début des manches ¼ d'heure plus tard. Pour les **finale de Libre Senior et de Duplicate Senior** assis **10h00**.

Les inscriptions en triplète, quadrette (avec le nom de l'attaquant), équipe libre duo et libre 4 (avec la position des joueurs), se font par le responsable de l'équipe. Il doit donner le nom des joueurs la composant (la formation peut être modifiée avant le début de la compétition) ainsi que 'un numéro de téléphone portable. Par contre ne pas oublier de signaler toute annulation le plus rapidement possible.

ARTICLE 3 CONFIRMATION DES PARTICIPANTS POUR LA FINALE.

Les joueurs qualifiés pour les phases finales d'une compétition devront, s'ils doivent déclarer forfait, prévenir le Président de la CCR (8 jours avant si possible). Le joueur remplaçant sera contacté pour la finale.

Tout joueur absent de la finale et n'ayant pas prévenu de son forfait, se verra appliquer l'article 25 du règlement fédéral des compétitions (suspension à cette même compétition la saison suivante sauf cas prévu par ce même article).

Attention : le nombre de participants pour la finale de Libre Pontarlier et Libre Senior est modifié. Le bureau a décidé de limiter à 15 tables (Libre) et 10 (Libre Senior), pour que les sélectifs soient des sélectifs.

ARTICLE 4 REGLES REGISSANT LES SPECTATEURS.

Les spectateurs sont soumis aux mêmes règles que les joueurs :

- ☞ Les déplacements sont interdits sans autorisation de l'arbitre.
- ☞ Les spectateurs doivent être assis derrière le joueur de leur choix, avec son accord.
- ☞ Le spectateur ne doit suivre qu'un seul joueur (pas un étui).
- ☞ Les discussions avec les autres joueurs ou spectateurs sont rigoureusement interdites, même au cours des rotations.
- ☞ Les rotations s'effectuent dans l'ordre et le silence.
- ☞ Les téléphones portables doivent être éteints.
- ☞ Les animaux de compagnie sont interdits dans la salle lors des championnats.
- ☞ L'interdiction de fumer concerne également les e-cigarettes.

Tout spectateur enfreignant les règles précédentes, se verra, après avertissement, exclu de la salle où se déroule la compétition. En cas de refus de quitter la salle ou de récidive, le spectateur, s'il est affilié, se verra traduit devant la commission de discipline.



COMITE BRETAGNE DE TAROT

REGLEMENT DES COMPETITIONS

SAISON 2017 / 2018

ARTICLE 5 REGLES CONCERNANT LA BUVETTE.

Le club organisateur ne devra prévoir, ni servir aucun alcool fort lors de la compétition y compris pendant le repas (kir toléré).

ARTICLE 6 DOCUMENTS REGISSANT LES COMPETITIONS.

Le règlement des compétitions (FFT), le code d'arbitrage et ce document, sont les documents de base régissant les compétitions du comité Bretagne de tarot. Lors de chaque compétition, le règlement est affiché dans la salle.

ARTICLE 7 RAPPEL DE MODIFICATIONS DIVERSES.

↪ **Rappel pour les arbitres.**

- A la lecture du règlement, un arbitre régional, n'officiant pas durant la saison (duplicate) perd la validation de sa fonction d'arbitre régional. Après avis et demande de confirmation (cas dans d'autres Comités) auprès du Président de la CCN lors de l'AG fin juin, le CCR est libre de valider le joueur pour la saison suivante s'il le juge apte.

A ce jour listes des arbitres :

Régionaux

- ↪ Le Roux Claude
- ↪ Lujic Olivier
- ↪ Mochet Bernard
- ↪ Sauvée Bernard

Clubs

- ↪ Bodilis Yves
- ↪ Caudmont Gérard
- ↪ Duchene Jacques
- ↪ Le Moign Daniel
- ↪ Perrée Brigitte
- ↪ Bougot Loïc
- ↪ Chapon Jean Louis
- ↪ Jan Gilbert
- ↪ Marchand Jeannine
- ↪ Tallec Marie Annick

↪ Libre.

- Tous les joueurs prennent OBLIGATOIREMENT connaissance de leur jeu dès la fin de la distribution (Fascicule 2 page 6).
- Le preneur retourne son chien et classe les cartes par couleur (Fascicule 2 page 7).
- Si un joueur coupe à faux, le camp adverse **peut demander** s'il est singleton ou pas (Fascicule 2 page 39).
- En cas de renonce absolument évidente, il relève de l'éthique de la signaler à l'adversaire fautif avant qu'elle ne soit consommée. Mais une telle remarque ne peut être le fait que des joueurs participant à la donne ou de l'arbitre et en aucun cas d'un spectateur, ni un partenaire ne jouant pas. Si le camp non fautif appelle pour la renonce, la faute sera traitée comme telle (RC) **mais l'arbitre appliquera une pénalité pour faute contre l'éthique** (Fascicule 2 page 40).
- Feuille de marque : (Fascicule 2 page 41).
 - Non retour de la feuille de marque (laissée sur la table de jeu) 100 points.
 - Non retour de la feuille de marque (feuille « disparue ») 400 points.

↪ Générale.

- Toute réclamation portant sur le report des scores (et des pénalités) doit être formulée auprès de l'arbitre principal dans un délai de 15 minutes après la distribution de la dernière feuille de route (Fascicule 1 page 13).
- Un spectateur qui a un téléphone qui sonne ou qui consulte son téléphone pendant le championnat, sera exclu de la salle pour le restant de la séance. Pas de pénalité pour le joueur (ou la formation) suivi par le spectateur (Fascicule 1 page 15).



COMITE BRETAGNE DE TAROT

REGLEMENT DES COMPETITIONS

SAISON 2017 / 2018

↪ Individuel.

- Si un joueur coupe à faux, le camp non fautif peut demander à l'arbitre si le fautif est singleton ou pas (Fascicule 3 page 32).
- Carte oubliée dans l'étui ou carte à terre → donne neutralisée et 0 pour le(s) joueur(s) fautif(s) (Fascicule 3 page 33).

↪ Triplette.

- Faux écart : maintenant il faut mettre 0,5 % de pénalité pour faire la différence avec le joueur « bulle ».
- Si un joueur coupe à faux, le camp non fautif peut demander à l'arbitre si le fautif est singleton ou pas (Fascicule 4 page 31).
- Carte oubliée dans l'étui ou carte à terre → donne neutralisée et 0 pour la triplette ou les triplettes fautives (Fascicule 4 page 32).

↪ Quadrette.

- Marque ajustée : (Fascicule 5 page 23).
Donne neutralisée : chaque équipe marque 0 PM sur cette donne.
+4 PM / -4 PM : + 4 PM est la marque minimum que peut obtenir la quadrette non fautive, - 4 PM est la marque la moins défavorable que peut obtenir la quadrette fautive.
Il faut rajouter 1 point de pénalité à l'équipe fautive (Fascicule 5 page 23).
- Jeu avec un nombre incorrect de cartes (cartes collées) → 1 PM à quadrette fautive. L'arbitre rend une carte « blanche » au camp à qui il manque la carte en fin de donne. Le score est marqué normalement mais l'arbitre applique une Marque Ajustée appropriée (Fascicule 5 page 24).
- Si un joueur coupe à faux, le camp non fautif peut demander à l'arbitre si le fautif est singleton ou pas (Fascicule 5 page 25).
- Autre : (Fascicule 5 page 26).

MR à la table où l'erreur est constatée	<p>1°) L'erreur concerne un seul camp</p> <p>a) Avant de jouer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'arbitre rétablit et juge que la donne peut se jouer régulièrement : le score est normalement marqué - L'arbitre rétablit et juge que la donne ne peut pas se jouer régulièrement, il applique une Marque Ajustée appropriée (voir haut page 23) <p>b) La donne a été jouée sans contrôle par les joueurs : L'arbitre applique une Marque Ajustée appropriée (voir haut page 23) :</p> <p><i>cas particulier</i>: si la faute se situe lors de la position charnière, la pénalité est de -6 PM +6 PM.</p>
	<p>2°) L'erreur concerne les deux camps</p> <p>a) Avant de jouer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'arbitre rétablit et juge que la donne peut se jouer régulièrement : le score est normalement marqué - L'arbitre rétablit et juge que la donne ne peut pas se jouer régulièrement, il applique une Marque Ajustée appropriée (voir haut page 23) <p>b) La donne a été jouée sans contrôle par les joueurs : - Donne neutralisée et 4 PM de pénalité aux deux quadrettes</p>
Carte oubliée dans l'étui ou carte à terre	<p>donne neutralisée et + 6 PM pour le camp non fautif, - 6 PM pour le camp fautif</p>



COMITE BRETAGNE DE TAROT

REGLEMENT DES COMPETITIONS

SAISON 2017 / 2018

➤ *Coupe de France.*

- Carte oubliée dans l'étui ou carte à Terre → donne neutralisée et - 6 PM à l'équipe fautive (fascicule 6 page 17)



COMITE BRETAGNE DE TAROT REGLEMENT DES COMPETITIONS SAISON 2017 / 2018

CHAPITRE 18 - POINTS IMPORTANTS ou MODALITE DE MODIFICATION DU REGLEMENT.

ARTICLE 1 NOMBRE DE JOUEURS QUALIFIE.

Les membres de la CCR et du bureau ont décidé qu'il n'y avait pas d'éliminé lors de la 2^{ème} séance. Les compétitions TD3 et QD3 se jouent en 1 seule séance. Toutefois :

- ✓ En duplicate individuel :
 - Si le nombre de participants à la 1^{ère} séance provoque une table incomplète (1 ou 2 joueurs), 1 ou 2 licenciés du club recevant doivent se désister. Une table de 3 est autorisée. Cela afin d'éviter une date supplémentaire pour effectuer la 2^{ème} séance.
- ✓ En libre :
 - Le nombre de joueur n'étant pas un multiple de 4, une table de 3 est autorisée.
 - Si la dernière table ne comporte que 2 joueurs, le club recevant doit trouver 1 ou 2 joueurs supplémentaires ou trouver 1 ou 2 non licenciés qui se retirent du tournoi. Un licencié est prioritaire sur un non licencié.

ARTICLE 2 PARTICIPANTS A LA FINALE.

- Pour toutes les épreuves de duplicate, l'arbitre décide du type de tournoi (ligne, Howell ou Emmanuel 16), du nombre d'étuis à jouer et du nombre de rotation pour l'après midi et le soir, **mais toujours avec l'aval du CCR**. Tout joueur ne se présentant pas pour la 2^{ème} séance (sans avertir le CCR ou l'arbitre) sera convoqué devant la commission de discipline.

Document établi conformément aux règlements de la Fédération Française de Tarot et aux normes dictées par le Président de la Ligue Ouest de Tarot.

Le 28 / 08 / 2017.
Le président de la CCR

M LE ROUX Claude
4 rue des châtaigniers
29710 Gourlizon
☎ 06 64 39 85 86
le.roux.claude@orange.fr

Le / 09 / 2017.
Aval du Président de la Zone 93
En cours

M DEROUIN Gérald
1 rue de la bellevue
72150 St Pierre de Lorouër
☎ 06 72 81 53 68
geraldderouin@yahoo.fr

Version	Date	Modifications
0 - Original	01/09/2017	



**COMITE BRETAGNE DE TAROT
REGLEMENT DES COMPETITIONS
SAISON 2017 / 2018**

ANNEXE D.

ATTRIBUTION DES PP LORS DE CHAMPIONNAT REGIONAL

TRIPLETTES ET QUADRETTES

	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>6</i>	<i>7</i>	<i>8</i>	<i>9</i>
TRIPLETTE D1	20	14	10	7	5	3	2	1	0
TRIPLETTE D2	10	7	5	3	2	1	0	0	0
TRIPLETTE D3	5	3	2	1	0	0	0	0	0
QUADRETTE D1	20	14	10	7	5	3	2	1	0
QUADRETTE D2	10	7	5	3	2	1	0	0	0
QUADRETTE D3	5	3	2	1	0	0	0	0	0

SERIES

	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>6</i>	<i>7</i>	<i>8</i>	<i>9</i>	<i>10</i>	<i>11</i>
OPEN	27	18	13	10	8	6	4	3	2	1	0
<i>1^{ère} SERIE</i>											
16	15	10	7	5	4	3	2	1	0	0	0
20	17	11	8	6	4	3	2	1	0	0	0
24	19	13	9	7	5	4	3	2	1	0	0
28	21	14	10	8	6	4	3	2	1	0	0
32	23	16	12	9	7	5	4	3	2	1	0
36	25	17	12	9	7	5	4	3	2	1	0
40	27	18	13	10	8	6	4	3	2	1	0
44	29	20	15	12	9	7	5	4	3	2	1
48	31	21	15	12	9	7	5	4	3	2	1
52	33	23	17	13	10	8	6	4	3	2	1



COMITE BRETAGNE DE TAROT
REGLEMENT DES COMPETITIONS
SAISON 2017 / 2018

	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>6</i>	<i>7</i>	<i>8</i>
2ème SERIE								
16	5	3	2	1	0	0	0	0
20	6	4	3	2	1	0	0	0
24	7	4	3	2	1	0	0	0
28	8	5	3	2	1	0	0	0
32	9	6	4	3	2	1	0	0
36	10	7	5	4	3	2	1	0
40	11	7	5	4	3	2	1	0
44	12	8	6	4	3	2	1	0
48	13	9	6	4	3	2	1	0
52	14	9	6	4	3	2	1	0
PROMOTION								
16	3	2	1	0	0	0	0	0
20	4	2	1	0	0	0	0	0
24	4	2	1	0	0	0	0	0
28	4	2	1	0	0	0	0	0
32	5	3	2	1	0	0	0	0
36	5	3	2	1	0	0	0	0
40	6	4	3	2	1	0	0	0
44	6	4	3	2	1	0	0	0
48	6	4	3	2	1	0	0	0
52	7	4	3	2	1	0	0	0
SENIORS								
16	3	2	1	0	0	0	0	0
20	3	2	1	0	0	0	0	0
24	3	2	1	0	0	0	0	0
28	4	3	2	1	0	0	0	0
32	4	3	2	1	0	0	0	0
36	4	3	2	1	0	0	0	0
40	5	4	3	2	1	0	0	0
44	5	4	3	2	1	0	0	0
48	6	5	4	3	2	1	1	0
52	6	5	4	3	2	1	1	1
56	7	6	5	4	3	2	1	1
60	8	7	6	5	4	3	2	1



COMITE BRETAGNE DE TAROT REGLEMENT DES COMPETITIONS SAISON 2017 / 2018

COUPE DE FRANCE

Les PP au niveau des compétitions régionales

Au niveau du Comité, les équipes directement qualifiées pour le championnat de France, auront un nombre de PP déterminé par le nombre d'équipe ayant participé au qualificatif régional :

Equipes	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}
<=7	6PP	5PP			
8 à 12	7PP	6PP	5PP		
13 à 19	8PP	7PP	6PP	5PP	5PP
>=20	9PP	8PP	7PP	6PP	5PP

Ce tableau est pour le qualifié direct en finale nationale. Pour nous, Comité Bretagne il y a 11 équipes participantes, il y a seulement 1 qualifié direct, les joueurs de l'équipe prennent respectivement 7 PP s'ils ont participé à 1 quart temps minimum. Les 3^{ème} et suivants vont en finale de zone et ne prennent pas de PP au niveau comité.

Ces PP sont transmis avec le dossier des qualifiés à la Fédération où ils sont stockés puis enregistrés la même année que la finale nationale considérée.

Les PP et PCN attribués lors des finales de zone

Le vainqueur du 1^{er} match par KO gagne 2 PP et en cas de victoire lors du second match il gagne 3 PP supplémentaires. Il y a aussi 500 PCN à chaque victoire.



COMITE BRETAGNE DE TAROT

REGLEMENT DES COMPETITIONS

SAISON 2017 / 2018

ANNEXE E.

Pour chaque compétition reçue il doit y avoir un responsable désigné (à transmettre au CCR au moins 15 jours avant la date de la compétition) pour tous renseignements concernant : l'adresse de la salle, la réservation d'un repas (si c'est le cas avec menu), le rappel des horaires d'inscription.

Le club recevant un championnat, à la charge de :

- ⇒ Ouverture de la salle au plus tard 12h30 (ou 9h30 pour Finale Senior) pour les joueurs, et plus tôt pour l'arbitre (à sa demande).
- ⇒ Aide à la mise en place des tables et chaises (en accord avec l'arbitre pour le duplicate).
- ⇒ Aide à l'arbitre pour la mise en place des différents imprimés.
- ⇒ Un emplacement pour la partie informatique à l'écart (plus pratique).
- ⇒ L'encaissement des joueurs avec les inscriptions fournies par le CCR (ou l'arbitre).
- ⇒ La confection des prix selon barème et la remise de la part comité.
- ⇒ L'organisation de la buvette. Attention, le club est le responsable pénal en cas de souci (autorisation de buvette à demander en Mairie, ...).
- ⇒ Restauration entre les 2 séances (ou manches de libre) à proposer sur place ou à l'extérieur (attention pour le duplicate en fonction de l'horaire de coupure qui peut varier en fonction du nombre de joueurs en compétition). Le joueur n'a pas obligation de rester sur place. **Le repas et les consommations de l'arbitre sont à la charge du club recevant pour les épreuves ou il ne peut pas jouer.**
- ⇒ La fourniture des tapis et des stylos pour les tables.
- ⇒ Les trophées ou coupes selon la compétition.
 - ⇒ 1 trophée pour chaque joueur Champion composant la triplète, la quadrette, le libre*4 ou le libre*2.
 - ⇒ 1 trophée pour l'équipe Championne.
 - ⇒ 1 trophée pour les 3 premiers en finale duplicate : individuel promotion, Senior, 2^{ème} série, Open, ainsi que pour les 3 premiers en libre et libre senior.
 - ⇒ 1 coupe pour le vainqueur de chaque manche : de libre, libre Senior et pour les ½ finale Promotion et Open.
- ⇒ Pour le site, **faire des photos** lors de la remise des trophées, les champions (triplets, quadrettes, libre*4, libre duo), le podium (en individuel, en libre et libre senior), les qualifiés pour tous les championnats de France (et remplacement si désistement sur place) et des joueurs lors de la compétition, le repas,



COMITE BRETAGNE DE TAROT
REGLEMENT DES COMPETITIONS
SAISON 2017 / 2018

ANNEXE F.

CODIFICATION DES TOURNOIS (N° PCN).

Libre Pontarlier

Sélectif 1 - 22/35	5712101
Sélectif 1 - 29/56	5712102
Sélectif 2 - 22/35	5712103
Sélectif 2 - 29/56	5711214
Sélectif 3 - 22/35	5712105
Sélectif 3 - 29/56	5712106
Sélectif 4 - 22/35	5712107
Sélectif 4 - 29/56	5712108
Finale	5712113

Libre Senior

Sélectif 1 - 22/35	5712501
Sélectif 1 - 29	5712502
Sélectif 1 - 56	5712503
Sélectif 2 - 22/35	5712504
Sélectif 2 - 29	5712505
Sélectif 2 - 35	5712506
Sélectif 3 - 22/35	5712507
Sélectif 3 - 29	5712508
Sélectif 3 - 56	5712509
Sélectif 4 - 22/35	5712510
Sélectif 4 - 29	5712511
Sélectif 4 - 56	5712512
Finale	5712513

Quadrette

5714101	D1
5714201	D2
5714301	D3

Triplette

5713101
5713201
5713301

Promotion

½ Finale 22/35	5711301
½ Finale 29/56	5711302
Finale	5711303

Open

5711901
5711902
5711903

2^{ème} Série

5711201

Senior

5711501

Equipes

Tour 1	5716201
Tour 2	5716202
Tour 3	5716203
Tour 4	5716204

Libre * 4

5712401

Libre * 2

5712201



**COMITE BRETAGNE DE TAROT
REGLEMENT DES COMPETITIONS
SAISON 2017 / 2018**

ANNEXE G.

<u>Championnats de France</u>	<u>Lieux</u>	<u>Dates</u>
<u>DUPLICATE SENIOR</u>	Soulac sur Mer (33780)	18 au 21/09/2017
<u>COUPE DE FRANCE</u>	Cavalaire sur Mer (83240)	01 au 05/11/2017
<u>LIBRE * 4</u>	Aix les Bains (73100)	02 au 04/12/2017
<u>LIBRE * 2</u>	Olonne sur Mer (73100) Qualificatif sur place	20 au 21/01/2018 19/01/2018
<u>OUADRETTES</u>	Nevers (58000)	10 au 11/02/2018
<u>LIBRE SENIORS</u>	Salies du Salat (31260) Qualificatif sur place	20 au 22 mars 2018 19/03/2018
<u>LIBRE</u>	Pontarlier (25300) Qualificatif sur place	31/03 au 02/04/2018 30/03/2018
<u>DUPLICATE SERIES</u>	Evian (74000) Open 1ère Série, 2ème série et Promotion	10 au 13/05/2018 10 au 12/05/2018 11 au 13/05/2018
<u>JEUNES</u>	Evian (74500)	10 au 13/05/2018
<u>TRIPLETTES</u>	Vichy (03200)	19 au 21/05/2018



COMITE BRETAGNE DE TAROT REGLEMENT DES COMPETITIONS SAISON 2017 / 2018

ANNEXE H.

✓ TARIFS.

	Total	FFT	BZH
➤ AFFILIATION CLUB NOUVEAU	68,00 €	68,00	0
➤ AFFILIATION CLUB	100,00 €	68,00	32,00
➤ LICENCE JEUNE (- de 19 ans)	6,00 €	5,00	1,00
➤ LICENCE LOISIR (19 à 25 ans)	15,00 €	10,00	5,00
➤ LICENCE 4 ^{ème} SERIE	16,00 €	12,00	4,00
➤ LICENCE 3 ^{ème} SERIE	29,00 €	20,00	9,00
➤ LICENCE 2 ^{ème} SERIE	42,00 €	25,00	17,00
➤ LICENCE 1 ^{ère} SERIE	52,00 €	30,00	22,00
➤ PCN LIBRE	0,25 €	0,16	0,09
➤ PCN DUPLICATE	0,50 €	0,16	0,34
➤ PCN DUPLICATE (52 joueurs et +)	0,50 €	0,40	0,10
➤ PCN Championnat	0,50 €	0,50	

Les clubs peuvent avoir un droit d'adhésion, attention ce montant ne fait en aucun cas parti du tarif de la licence.

✓ MONTANT DES DEFRAIEMENTS POUR LES QUALIFIES AU CHAMPIONNAT DE FRANCE.

Les montants ci-dessous sont réactualisés tous les ans en fonction du lieu de l'épreuve.

COMPETITION	LIEU	MONTANT
	Série et Open = + 30 €	
➤ INDIVIDUEL	EVIAN	140,00 €
➤ TRIPLETTE	VICHY	300,00 €
➤ QUADRETTE	NEVERS	360,00 €
➤ EQUIPE FFT	CAVALAIRE SUR MER	600,00 €
➤ EQUIPE LIGUE	LE GRAND LUCE (sous réserve)	70,00 €
➤ LIBRE	PONTARLIER	100,00 €
➤ LIBRE 4 CLUB	AIX LES BAINS	440,00 €
➤ LIBRE 2	OLONNE SUR MER	120,00 €
➤ LIBRE SENIOR	SALIES DU SALAT	100,00 €
➤ DUPLI SENIOR	SOULAC	90,00 €
➤ JEUNE	X (xx)	80,00 €
➤ ARBITRES	en duplicaté uniquement forfait	50,00 €

En Individuel + 10 € pour 29 et - 10 € pour 35

✓ PRIX.

Pas de reversement pour les Triplettes, Quadrettes, Equipes, les Finales individuelles : Promotion, 2^{ème} série, Open.

Pour les ½ finales Promotion, Open et la finale Senior, le reversement est à répartir entre les 3 premiers (50% - 30% - 20%).

Pour les manches de « donne libre » et le « libre Senior » 13,00 € (9,00 € pour les jeunes en libre), 5,00 € pour le Comité (1 € pour les jeunes).

Pour les reversements voir les tableaux, et le règlement intérieur.